

La mise en oeuvre des mesures de police générale du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) du Var est en place à Toulon depuis 2014. Ainsi, les personnes morales de droit public disposant au 1er janvier 2014 de plus de 250 salariés sont tenues de mettre en place un PDA.



La démarche concerne les entreprises de la collectivité. Les mesures a débuté en 2017 au sein de la

Parmi les actions menées, quatre sont :



- L'acquisition et la mise à disposition pour les agents municipaux de 15 vélos (dont 10 à assistance électrique), destinés aux déplacements professionnels,
- La démarche d'adhésion de la collectivité à une plateforme (site internet) de covoiturage inter établissements,
- L'organisation de stages d'écoconduite destinés aux agents de la Ville,
- L'organisation d'une journée annuelle de sensibilisation des agents aux modes de déplacements doux.

En savoir plus

[Utiliser le vélo au quotidien](#) [3]

[Optimiser ses déplacements](#) [4]

Contacts -

➤ [TOUT L'ANNUAIRE](#) [5]

Mairie de Toulon

Avenue de la République
 CS 71407 - 83056 Toulon Cedex
 Tél. : 04 94 36 30 00

Liens:

[1] <https://www.toulon.fr/sites/new.toulon.fr/files/2018-02-28-alb-0072.jpg>

[2] <https://www.toulon.fr/sites/new.toulon.fr/files/2018-02-28-alb-0021.jpg>

[3] <http://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-pratique-utiliser-le-velo-au-quotidien.pdf>

[4] <http://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-pratique-optimiser-ses-deplacements.pdf>

[5] <https://www.toulon.fr/annuaires>